

Proposition de lettre :

Monsieur le Député-Bourgmestre,  
Monsieur le Directeur Général f. f.,  
Mesdames, Messieurs les Echevins,

En tant que partenaire socio-culturel local, nous souhaitons prendre position par rapport à la vente du domaine des Croisettes.

Ainsi, la vente du domaine des Croisettes pose plusieurs problèmes et réflexions. Tout d'abord l'accessibilité des lieux ne serait plus envisagée. Pas de servitude non plus pour circuler facilement aux abords du domaine.

La préservation du patrimoine naturel de Chiny est un atout précieux pour la commune. A la fois, pour contribuer au bien-être de ses habitants, mais aussi pour leur garantir l'accès aux ressources naturelles communales et surtout pour valoriser le territoire par son environnement naturel accessible à tous.

La force de la Wallonie réside aussi dans le territoire précieux qu'elle gère et qui suscite d'ailleurs des convoitises. L'unité de la Wallonie et une décision forte affirmée sur la préservation de ses zones forestières est un choix louable et noble qui peut lui garantir un avenir propice.

Il deviendrait préjudiciable de se désunir sur la question de la préservation de ces zones forestières publiques, car cela encouragerait les analyses financières à court terme et d'autres ventes. Il ne serait donc pas souhaitable de créer un précédent qui encouragerait ce genre de démarche.

Il appartient aussi à la vie publique de contribuer à la préservation des conditions de vies de qualité des concitoyens. Le rôle des forêts y est important. Par ses caractéristiques de biodiversité, par l'équilibre auquel elles contribuent dans les changements climatiques... La gestion de ces biens constituent donc une grande responsabilité et appelle à s'assurer de leur pérennité en conservant ce patrimoine.

La défense de l'activité locale est également l'enjeu qui se joue sur la question du dessaisissement des forêts publiques, à la fois par l'impact qu'il aurait sur les activités liées à la filière bois et sur le tourisme.

Il y a surtout le rôle de nos institutions publiques à réaffirmer et à rassurer les citoyens sur la conduite de valeurs qui sont communes, de réaffirmer des choix qui les confirment.

Enfin, les temps changent, d'autres nous succèderont, tâchons de préserver la succession qui nous est léguée par un long passé de gestion respectueuse de ces espaces forestiers.

Nous vous remercions de l'attention qui pourra être accordée à cette lettre et nous vous présentons, Monsieur le Député-Bourgmestre, Monsieur le Directeur Général f. f., Mesdames, Messieurs les Echevins, l'expression de nos sentiments respectueux.